

Résultats de l'enquête sur la précarité étudiante, menée par l'Union Etudiante en 2025

BONNE RÉSOLUTION 2026 : METTONS FIN À LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE !

ÉTAT DES LIEUX DES CONDITIONS DE VIE ÉTUDIANTE EN 2025



INTRODUCTION

L'Union Étudiante présente aujourd'hui les résultats d'**une enquête alarmante sur la précarité et le logement, menée auprès de 5 282 étudiant·es à travers la France**. Ces données collectées dans un contexte politique marqué par les coupes budgétaires, les attaques contre les services publics et l'explosion des loyers révèlent **une situation catastrophique**. Sans surprise, les problèmes récurrents explosent : difficultés d'accès aux logements CROUS, logements insalubres, repas sautés faute de moyens, précarité alimentaire et énergétique généralisée.

Le constat est clair, **la précarité étudiante explose. Depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir, combinée aux séquelles de la période Covid, la situation des étudiant·es s'est dégradée de manière spectaculaire**. Les sous-financements chroniques, la privatisation rampante du logement étudiant, l'inflation des loyers ont transformé le quotidien de milliers d'étudiant·es en réel **parcours du combattant, rendant impossible l'accès à des conditions dignes d'étude pour la majorité des étudiant·es**.

Ce dossier propose une analyse détaillée de ces dynamiques à travers des graphiques, des données sectorisées et des témoignages. Il se conclut par une série de recommandations concrètes visant à stabiliser la situation sociale des étudiants et à garantir des conditions d'études décentes pour tous.

Nos résultats confirment ce que nous constatons sur le terrain : **20% des étudiant·es peinent à boucler leurs fins de mois, 23% ont déjà renoncé à se nourrir pour des raisons financières, et près de la moitié vivent dans des conditions de logements précaires**. Ces chiffres ne sont pas une surprise, mais ils documentent pour la première fois à cette échelle l'ampleur de la crise post-Covid, aggravée par **des politiques publiques qui privilégient les marchés privés au détriment des besoins vitaux**.

Cette enquête a été menée parce que sur le terrain **les étudiant·es ne peuvent compter que sur la solidarité étudiante**. Partout où on organise la solidarité on fait le constat de cette précarité grandissante : partout sur le territoire les files des nos distributions alimentaires grandissent à vue d'œil tant les services CROUS sont défaillants car sous-financés.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête portait sur les conditions de vie des étudiant·es, elle a été réalisée par l'Union Étudiante au travers d'un questionnaire.

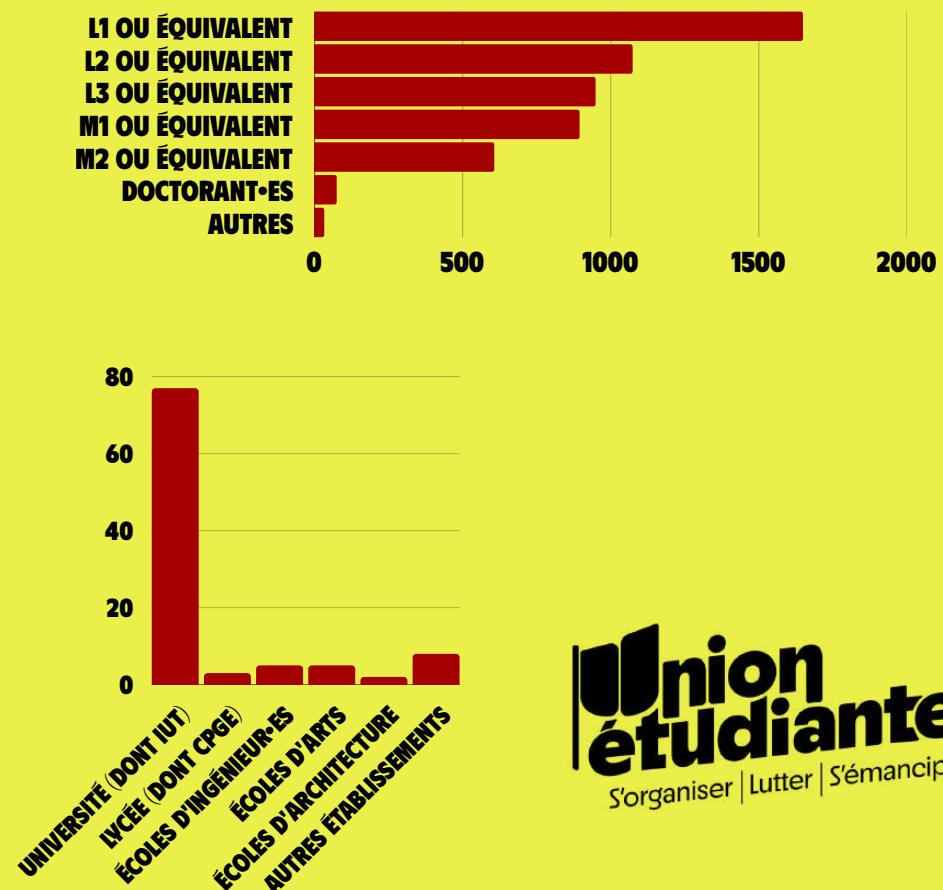
La période de l'enquête s'est étendue du **1er septembre 2025** au **20 décembre 2025**, pendant ces 4 mois ce sont **5 282 étudiant·es** qui ont répondu aux questions.

L'enquête a été réalisée de deux manières :

- **en ligne** avec un questionnaire à compléter accessible depuis le site de l'Union Étudiante, le lien a été communiqué aux étudiant·es suivant les actualités de l'Union Étudiante
- **en présentiel** : réponse en format papier lors des distributions alimentaires de l'Union Étudiante ainsi que lors des tables d'accès aux droits réalisés par les organisations locales de l'Union Étudiante dans toutes les universités et établissements d'enseignement supérieur du pays.

Les répondant·es avaient la possibilité de rester anonymes.

Par la forte implantation locale de l'Union Étudiante, **le profil des étudiant·es répondant·es est diversifié**. Les étudiant·es sont issu·es d'universités et d'établissements de l'enseignement supérieur au profil varié.



I) PRÉCARITÉ

AUJOURD'HUI ÊTRE ÉTUDIANT-E DANS LA FRANCE DE MACRON C'EST ÊTRE PRÉCAIRE.

1/10

**N'A MÊME PAS UN EURO POUR VIVRE LE
RESTE DU MOIS APRÈS AVOIR PAYÉ LE
LOYER, SES FACTURES ET SON ALIMENTATION**

Aucun-e étudiant-e de plus ne devrait rejoindre les files de distributions alimentaires organisées sur les campus ou ailleurs. **Aucun-e étudiant-e** ne devrait être contraint de se salarier à côté de ses études pour les financer, au même titre qu'aucun-e ne devrait les abandonner faute de moyens.



Années après années, attaques après attaques : hausse des frais d'inscription, de la CVEC, les frais différenciés pour les étudiant-es internationaux avec Bienvenue en France, l'absence de réforme des bourses, non-revalorisation des APL, menace de suppression pour les étudiant-es internationaux-les ... **Les politiques libérales menées par les macronistes creusent la tranchée de la guerre sociale et raciste menée contre les étudiant-es.**

NOTRE ENQUÊTE RÉVÈLE UNE HAUSSE DE LA PRÉCARITÉ, QUI S'IMMISCE DANS TOUS LES ASPECTS DE LA VIE : ALIMENTATION, SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE, LOISIRS,

48%

des étudiant·es ont déjà renoncé à se nourrir pour des raisons financières

Enquête Union Étudiante 2025

1/3

étudiant·es a un reste à vivre inférieur à 50 euros pour assurer ses frais de santé, de loisirs et les éventuels imprévus

Enquête Union Étudiante 2025

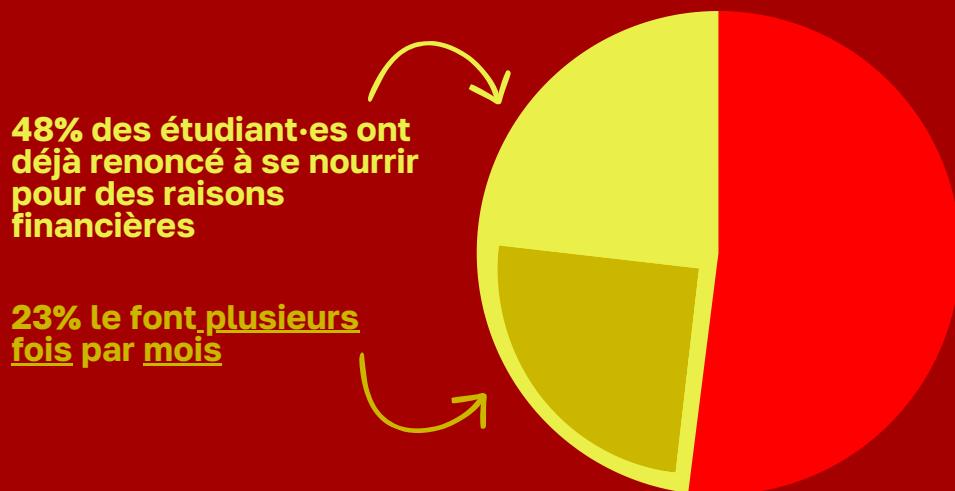
1 PSY

conventionné·e pour 1028 étudiant·es en détresse psychologique en moyenne

0 PSY en Guyane, Martinique, Meuse et Lozère

A – PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

L'alimentation est la principale variable d'ajustement dans les budgets étudiants. Les courses alimentaires sont ce à quoi renoncent les étudiant-es car **il s'agit d'abord de payer leur loyer et les charges mensuelles** : factures d'électricité, internet, forfait de transport...



1 ÉTUDIANT·E SUR 2

A DÉJÀ RENONCÉ À SE NOURRIR POUR DES RAISONS FINANCIÈRES.

Enquête Union Étudiante 2025

23% DES ÉTUDIANT·ES RENONCENT À LA NOURRITURE PLUSIEURS FOIS PAR MOIS.

Enquête Union Étudiante 2025

LA QUALITÉ DE L'ALIMENTATION

Non seulement les étudiant·es sont nombreux-ses à sauter des repas et sont constraint·es de dépendre des distributions alimentaires, mais ils et elles doivent également renoncer à l'alimentation de leur choix. En effet, la question de l'accès des étudiant·es à une alimentation variée et de bonne qualité, mais surtout de son choix, est souvent mise de côté.

La question de **la qualité de l'alimentation passe souvent au second plan**, car il s'agit avant tout pour beaucoup d'étudiant·es de trouver simplement de quoi se nourrir.

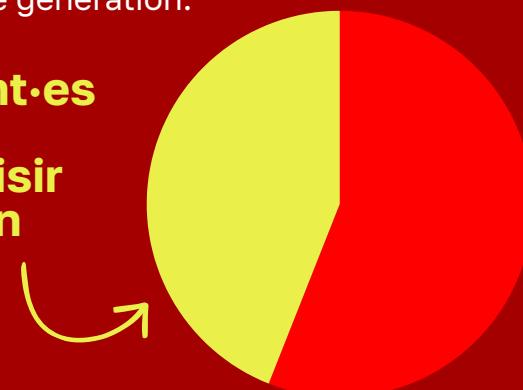
Lorsqu'elle est traitée, cette problématique fait trop souvent l'objet d'un **discours paternaliste** qui tourne en dérision les « pâtes au ketchup » de jeunes qui ne sauraient pas cuisiner ou optimiser un petit budget.

Cette approche occulte complètement les variables structurelles liées à la précarité : le manque de temps et les horaires décalés imposés par le salariat étudiant, l'allongement des temps de transport ou encore l'absence d'équipement adéquat, comme des plaques de cuisson ou un réfrigérateur, dans certains logements.

La question de "l'alimentation subie" est peu quantifiée tant elle est plurielle et intériorisée. Cependant, **l'augmentation constante du nombre d'étudiant·es dans les distributions alimentaires** et le taux de renoncement à certains repas ne laissent aucun doute sur l'ampleur du phénomène. Ce que corrobore les données de l'Observatoire de la Vie Étudiante, dans son édition 2024 du Repère Santé Bien-être, qui révèlent que **44% des étudiant·es ne sont pas en capacité de choisir leur alimentation, et encore moins d'accéder à des produits de qualité**. Ce constat démontre que la mal-alimentation étudiante n'est pas une question de choix personnels, mais une conséquence directe de conditions de vie dégradées.

Ce constat démontre que l'**État échoue aujourd'hui à garantir à la jeunesse un accès à une alimentation qui ne soit pas seulement une question de survie**. En ne permettant pas aux étudiant·es de choisir ce qu'ils consomment, les politiques publiques les privent également de la possibilité de s'inscrire dans le modèle de société auquel ils aspirent : une société respectueuse de la terre et de celles et ceux qui la cultivent. La précarité alimentaire devient ainsi un frein à l'engagement citoyen et à la mise en pratique de valeurs écologiques et sociales partagées par toute une génération.

**44% des étudiant·es
ne sont pas en
capacité de choisir
leur alimentation**



UNE CAUSE STRUCTURELLE

La réponse de l'État à la précarité alimentaire repose sur le réseau des CROUS via les Restaurants Universitaires (RU) ou les cafet'. Pourtant, la fin du repas à 1€ pour toutes et tous en 2023 a marqué un recul majeur : ce tarif est désormais conditionné à une justification de précarité souvent stigmatisante.

Cette restriction illustre une logique libérale qui contraint le service public à réduire ses prestations ou à augmenter la charge des usager·es pour compenser le manque de moyens publics.

Parallèlement, de nombreux campus restent dépourvus de solutions de restauration, forçant les étudiant·es à sauter des repas. La réponse législative, via la loi Lévy, s'est limitée à des bons d'achat de 20 € à 50 € par mois. **Ces montants dérisoires couvrent à peine une semaine de courses et privilégient le secteur privé au détriment d'un renforcement durable du service public.**

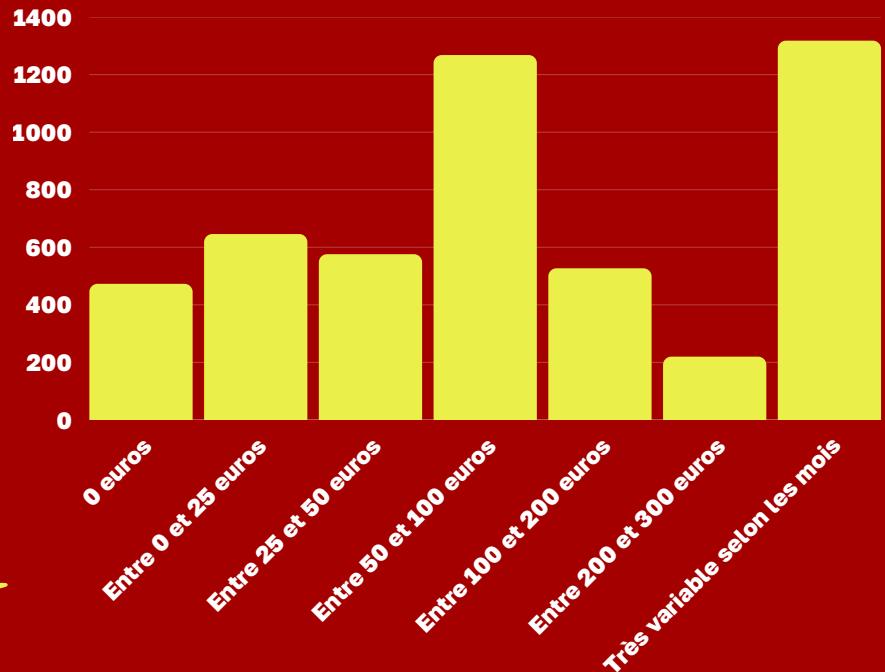
L'État échoue ainsi à garantir à la jeunesse une alimentation qui dépasse la simple survie. En privant les étudiant·es d'une alimentation choisie et de qualité, il les empêche de s'inscrire dans le modèle de société auquel ils et elles aspirent : un système respectueux de la terre et de celles et ceux qui la cultivent.

B – RENONCEMENT

L'asphyxie financière des étudiant·es atteint aujourd'hui des seuils critiques : pour **9,4 % des répondant·es**, **l'intégralité du budget est absorbée par les charges fixes (loyer, factures, alimentation), ne laissant aucun reste à vivre.** Concrètement, pour près de 9 étudiant·es sur 100 il ne reste même pas 1 euro pour vivre après avoir payé le loyers et les charges fixes.

Cette situation de précarité extrême concerne plus d'un cinquième de la population étudiante, **puisque 1/3 des étudiant·es finissent le mois avec moins de 50 € pour faire face aux frais de santé, de loisirs et aux imprévus.**

Cette contrainte budgétaire permanente impose des arbitrages impossibles et se traduit inévitablement par un renoncement massif à des besoins fondamentaux.



le reste à vivre après avoir payé le loyer, les factures et l'alimentation ne prend pas en compte les dépenses suivantes : frais médicaux, habillement, frais liés à la scolarité et loisirs.



1 ÉTUDIANT·E SUR 10 N'A MÊME PAS UN EURO POUR VIVRE LE RESTE DU MOIS APRÈS AVOIR PAYÉ LE LOYER, SES FACTURES ET SON ALIMENTATION

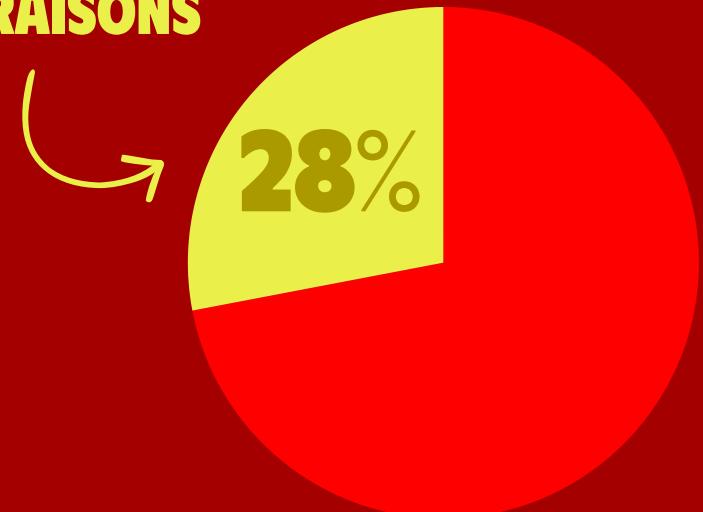
Enquête Union Étudiante 2025

Selon notre enquête, 78 % des étudiant·es ont déjà dû sacrifier un poste de dépense essentiel (chauffage, nourriture, loisirs ou soins), un renoncement qui devient multidimensionnel pour 35 % d'entre eux.

La santé est l'une des premières victimes de ces renoncements forcés. Près de 28 % des étudiant·es déclarent avoir déjà renoncé à des soins pour des raisons financières, un chiffre qui grimpe à 16 % pour les consultations dentaires et ophtalmologiques, et 7 % pour le suivi gynécologique. Le non-traitement de ces pathologies a des conséquences directes sur l'état général des étudiant·es et le bon déroulement de leur scolarité.

Ces inégalités sont par ailleurs marquées socialement et genrées, le taux de renoncement aux soins étant supérieur de 5 points chez les femmes par rapport aux hommes.

**28% DES ÉTUDIANT·ES DÉCLARENT
AVOIR DÉJÀ RENONCÉ À DES
SOINS POUR RAISONS
FINANCIÈRES**



78% DES ÉTUDIANT·ES ONT DÉJÀ DÛ SACRIFIER
UN POSTE DE DÉPENSE ESSENTIEL
(CHAUFFAGE, NOURRITURE, LOISIRS OU SOINS)

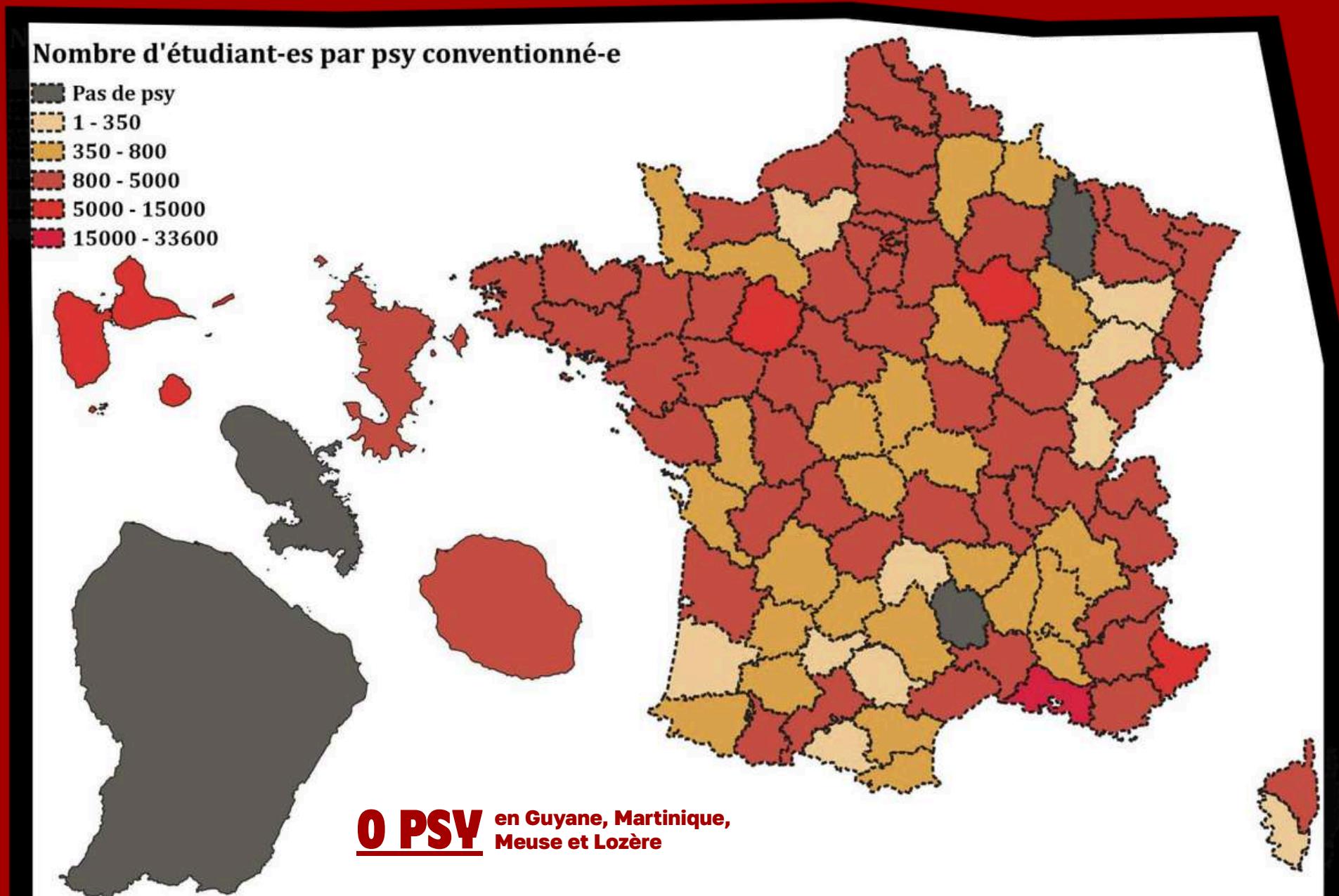
Notre enquête révèle une souffrance psychologique alarmante des étudiantes et étudiants, marquée par **une dégradation générale de la santé mentale**. Le logement y prend une part importante, **cumulant stress par leur rareté, mais aussi financier, problèmes divers**. Ces difficultés mènent les étudiants à une détresse psychologique. Cette situation est une véritable crise sanitaire.

60% des étudiant-es vivent leur situation financière comme un facteur d'anxiété

90% des étudiant-es qui estiment avoir vécu des périodes de détresse psychologique

Face à cette situation, **le système de santé est très insuffisant**. Il y a **1 psychologue conventionné-e pour 1028 étudiant-es** en détresse psychologique en France en 2025. C'est largement insuffisant pour répondre à l'ampleur du problème, d'autant plus qu'il y a une véritable **disparité entre les territoires**, sous-doté en psychologues. Cette absence est encore plus forte dans certains départements, en Guyane par exemple il n'y a aucun psychologue conventionné.

1 PSYCHOLOGUE CONVENTIONNÉ·E POUR 1028 ÉTUDIANT·ES EN DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE EN FRANCE EN 2025



II) LOGEMENT

**EN 2023, LORSQUE L'UNION ÉTUDIANTE A RÉALISÉ SON ENQUÊTE SUR
LE MAL-LOGEMENT, NOUS EN RESSORTIONS PLUSIEURS CONSTAT :**

1/2

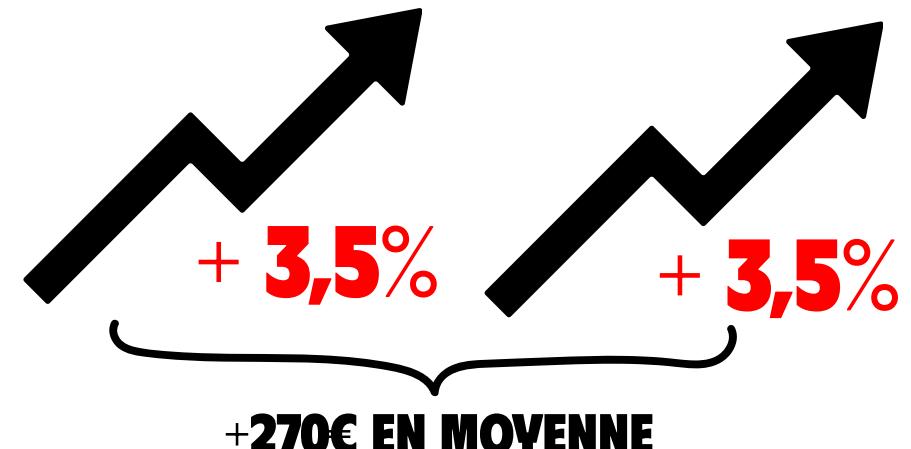
**étudiant-e sur 2 est
mal-logé-e en France**

13%

**des étudiant-es estiment que
leur logement n'est pas décent.**

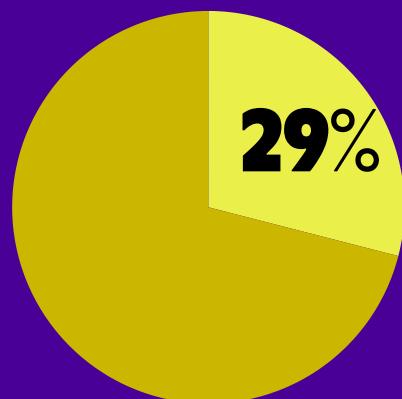
**AUJOURD'HUI, 2 ANS PLUS TARD, NOUS FAISONS LE MÊME CONSTAT : LES ÉTUDIANT-ES
DANS LA FRANCE DE MACRON SONT MAL-LOGÉS, ET C'EST PIRE QU'AVANT.**

Alors que les loyers du CROUS ont depuis subi **2 augmentations successives de 3,5%** chacune, portant à une augmentation moyenne de **+ 270€** que doivent débourser les étudiant-es pour se loger en CROUS. Tandis que dans le privé, non encadré et profitant de la tension locative due à la non-construction de logement, **les loyers explosent pour atteindre en moyenne 635€/mois sur l'année 2025**, soit près de 7 620€ à l'année (12 mois), tandis que les bourses s'arrêtent en juin.



Le logement revêt une importance capitale dans la vie des étudiant-es, c'est le lieu de repas, de repos, de repli, de travail, mais aussi d'accueil de ses proches, de l'intimité.

Ainsi, **le mal-logement dans lequel sont laissés les étudiant-es est aujourd'hui une attaque frontale contre les étudiant-es et leur émancipation**. Les chiffres qui ressortent de notre enquête sont édifiants :



D'ÉTUDIANT-ES
N'AVAIENT PAS DE
SOLUTION DE
LOGEMENT PÉRENNE
À LA RENTRÉE 2025



**DISENT SUBIR AU MOINS UNE
NUISANCE DANS LEUR
LOGEMENT (BRUIT, NUISIBLES,
FROID)**

A – LE PARCOURS DU COMBATTANT : TROUVER UN LOGEMENT

PÉNURIE ORGANISÉE DE LOGEMENT ABORDABLE

En France, le marché locatif est marqué par une forte tension, caractérisée par **une offre de biens largement insuffisante face à une demande croissante**. Ce déséquilibre est **accentué par la prolifération des meublés touristiques** via des plateformes comme Airbnb, qui retirent de nombreux logements du parc permanent, ainsi que par un **déficit structurel de construction de logements sociaux et de résidences universitaires**. Cette saturation constraint les étudiant·es à multiplier les démarches, sollicitant d'abord les acteurs publics avant de devoir **se tourner vers le secteur privé**. Ce dernier, régi par une logique de profit plutôt que par une mission d'intérêt général, s'avère souvent bien plus précaire et contraignant pour les jeunes locataires.

IL FAUT EN 2025, EN MOYENNE :
2,5 MOIS
AUX ÉTUDIANT·ES POUR TROUVER
UN LOGEMENT
Et + de 3 mois pour 12,6 % d'entre eux

CE QUI GÉNÈRE UN STRESS
MAJEUR POUR :
77% D'ENTRE EUX

Une situation aggravée par les mécanismes de sélection sociale et raciste inhérents à Parcoursup et Mon Master.

Les réponses d'affectation tardives générées par ces plateformes **maintiennent les futur·es étudiant·es dans une incertitude totale quant à leur ville de destination**, réduisant drastiquement le temps nécessaire pour sécuriser un logement avant la rentrée et **renforçant, de fait, les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur**.

29%

DES ÉTUDIANT·ES N'AVAIENT PAS DE SOLUTION DE LOGEMENT PÉRENNE À LA RENTRÉE 2025

“Oui car l'université ne me répondais pas, je ne savais pas si j'étais accepté, j'ai été accepté la veille du début des cours et je n'ai donc pu commencer mes recherches d'appart que fin septembre car l'université ne pouvait toujours pas me fournir de justificatif étudiant pour chercher un logement”

“ Actuellement ce n'est pas mon logement, je dors sur un matelas par terre”

Cette hostilité du marché locatif **pousse de nombreux·ses candidat·es à mettre en place des stratégies d'invisibilisation pour espérer accéder à un toit**, allant jusqu'à dissimuler leur nom de famille ou la nature exacte de leurs études afin de contourner les préjugés des bailleurs.

“J'ai l'année dernière déposé un dossier pour une colocation, on m'a demandé ma carte d'identité parce qu'on doutait de ma nationalité (je suis née en Chine mais français) et on m'a ensuite refusée sous prétexte qu'ils ne prenaient pas de 1er année alors que ce n'était pas précisé dans l'annonce. Je ne suis pas sûre que ce soit du Racisme vraiment mais c'était très douteux.”

“Non car je suis passé par le nom de mon parent français”

TÉMOIGNAGES

“ Oui je vivais dans la voiture, le crous m'as trouvé un logement en urgence ”

“ 1 mois en début d'année avec une sous location dégueulasse ou je n'ai pas pu rester et j'ai jonglé entre des rbnb avant d'être hébergé par un proche”

“ Oui, j'ai mis 5 mois pour trouver un logement, j'ai du faire des allers retour en train de Questembert. Pour 2h de cours, ça prenait 7h de ma journée à cause des trains peu fréquents.”

“ Je suis métisse (noir + blanc) et une agente m'a demandé d'où je venais, si mon nom de famille était étranger etc. Alors que ça n'avait aucun rapport avec les informations nécessaires à la location.”

B – LE MAL-LOGEMENT

LA COHABITATION CONTRAINTE : LE DOMICILE FAMILIAL COMME ESPACE DE MAL-LOGEMENT

Le **logement individuel** constitue aujourd’hui la **clé de voûte de l’autonomie de la jeunesse**, condition sine qua non de l’émancipation **vis-à-vis du cadre familial**. Pour la population étudiante, accéder à un logement indépendant est le préalable nécessaire pour se consacrer pleinement à son projet de formation et de vie, hors de tout carcan domestique.

Pourtant, cette aspiration se heurte à une réalité matérielle difficile : parmi nos répondant·es, 18,5 % vivent encore au domicile parental. Pour 40 % d’entre eux, cette situation est subie, c’est un frein majeur à leur autonomisation pour la majorité d’entre elle-eux, comme en témoignent ces récits :

**18,5% ÉTUDIANT-ES
VIVENT ENCORE AU DOMICILE PARENTAL**



40% DISENT LE SUBIR



TÉMOIGNAGES

“ Oui car ils m'empêche de réviser pour faire du ménage, je ne peux pas étudier correctement car mon bureau est toujours pris par ma soeur qui étudie aussi, mon père se dispute avec moi tout le temps car j'étudie, je peut pas réviser quand je veux car je dois d'abord leur dire et même en leur disant ils considèrent que réviser ne sert à rien.”

“Oui, déjà impossible de se concentrer et d'avoir son propre agenda de travail puisqu'il faut aider à la maison et que je suis souvent sollicitée pour tout et n'importe quoi étant la plus grande de la famille ”

“oui, j'aimerai parfois pouvoir vivre à mon rythme et selon des règles que j'ai choisies ”

“Oui malheureusement car, à un moment donné il faut que je prenne mon indépendance. Mais vu les opportunités qui y sont proposées (Bourse, loyer, coût de la vie) cela serait un grand risque financièrement parlant. après il y a toujours la possibilité de travailler à temps partiel. Mais à titre perso, je me demande si cela ne va pas mettre en péril mes études. Après tout, je fais des études pour une meilleure vie, pour pouvoir vivre dignement, sans pour autant être pressé comme une tomate de tous les côtés. J'essaie d'investir pour l'avenir plutôt que le présent.. ”

Bien que souvent occultée, la cohabitation forcée constitue une forme réelle de mal-logement. Elle se manifeste non seulement par le **manque d'espace personnel et d'intimité, mais aussi par l'éloignement géographique entre le foyer familial et les lieux d'étude**, généralement plus marqué que pour les étudiant·es disposant d'un logement individuel.

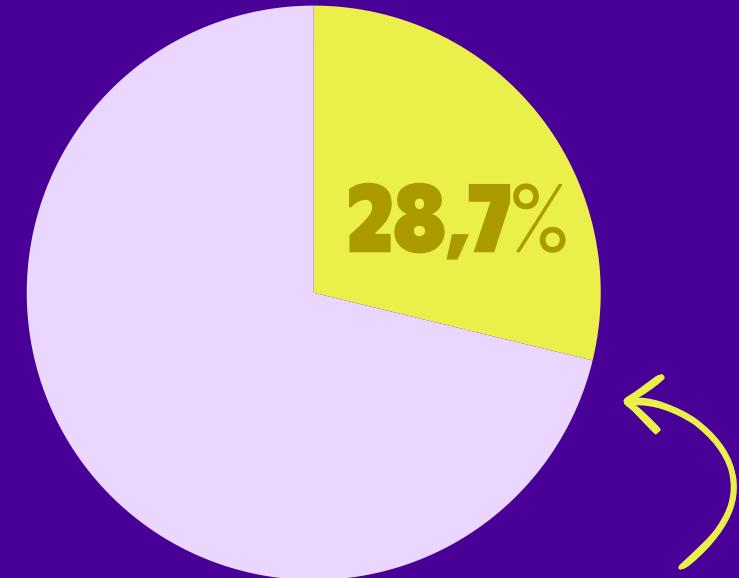
Cette tendance s'inscrit dans une dynamique historique inquiétante : **l'âge de décohabitation** – moment où les jeunes quittent le domicile familial – **n'a cessé de reculer depuis les années 2000**, après une phase de diminution jusque dans les années 1990. Ce recul s'explique directement par **l'absence de politiques publiques structurelles** capables d'assurer à l'ensemble des étudiant·es des conditions de vie et d'étude dignes.



LA DISTANCE, UNE FORME DE MAL-LOGEMENT

La question de l'accessibilité géographique est indissociable de la crise du logement étudiant. Aujourd'hui, **28,7 % des étudiant·es résident à plus de 30 minutes de leur lieu d'études, et 3,6 % subissent même un trajet supérieur à 1h30**. Cette distance élevée n'est pas un choix, mais la résultante directe de la **pénurie de logements** et, surtout, d'un **manque de moyens financiers pour accéder à un habitat de proximité**. Cet éloignement engendre des coûts de transport supplémentaires ainsi qu'une fatigue chronique qui impactent inévitablement la réussite académique et les possibilités d'émancipation. Ce constat rend impérative non seulement la **construction massive de logements à tarif social aux abords des campus**, mais également la **mise en place de la gratuité des transports en commun par les collectivités territoriales**.

Le premier moteur de cet éloignement demeure le coût prohibitif du loyer, qui s'impose comme le critère structurant du choix résidentiel. Notre enquête actuelle, à l'instar des précédentes, souligne ainsi le rôle indispensable des CROUS en tant que service public de la vie étudiante et opérateur central du logement. Le réseau des CROUS permet en théorie de loger les étudiant·es à un tarif social, voire très social. Cependant, cette **mission fondamentale est aujourd'hui mise à mal par un désengagement de l'État** et une logique de plus en plus gestionnaire, qui délaisse progressivement l'offre la plus abordable au profit de **critères de rentabilité**.



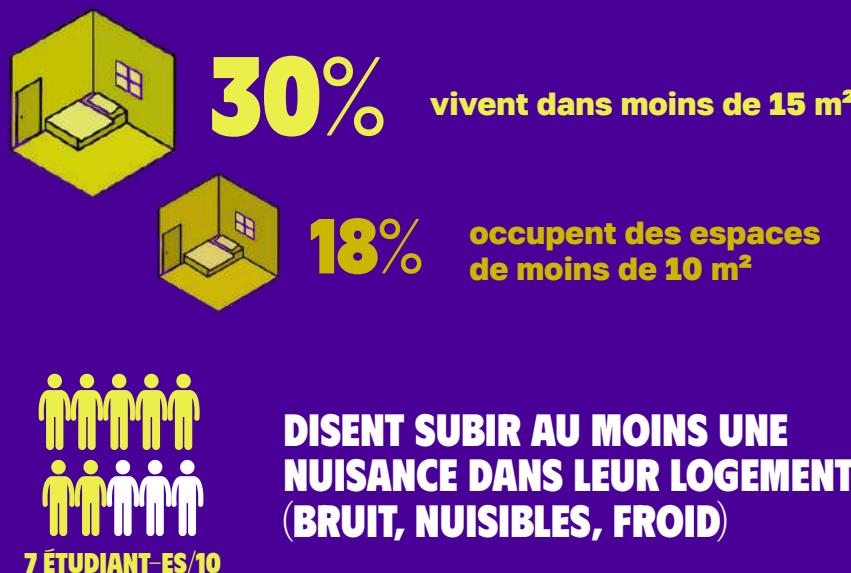
28,7 % des étudiant·es résident à plus de 30 minutes de leur lieu d'études

**3,6% subissent un trajet supérieur à
> 1H30**

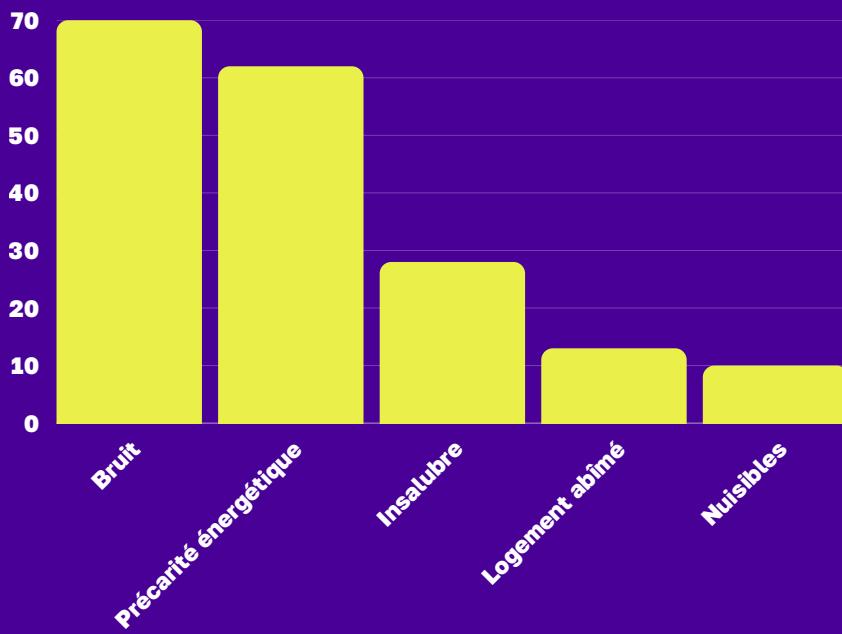


INSALUBRITÉ ET NUISANCE

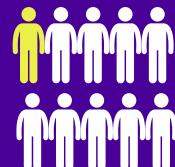
Au sein du véritable parcours du combattant que représente l'accès au logement, l'exiguïté des surfaces s'impose comme l'un des marqueurs les plus saillants du mal-logement étudiant. Selon notre enquête, **30 % des répondant·es vivent dans moins de 15 m², tandis que 18 % occupent des espaces de moins de 10 m².** Cette étroitesse est d'autant plus préoccupante qu'elle se cumule fréquemment avec une insalubrité manifeste, tant dans le parc des CROUS que dans le secteur privé. En effet, **28 % des étudiant·es déclarent vivre dans un logement insalubre**, marqué notamment par la présence de moisissures.



La dégradation des conditions de vie se traduit également par une exposition massive aux nuisances : **7 étudiant·es sur 10 affirment subir au moins une nuisance majeure au sein de leur foyer**. Le **bruit** arrive en tête des désagréments cités, suivi de près par la **précarité énergétique** (températures excessives ou insuffisantes) qui est cité dans 62 % des répondant·es. Enfin, 13% d'entre eux affirment avoir un **logement abîmé** (fissures, lavabo cassés, fenêtres cassées...). Même constat qu'il y a 2 ans : **1 étudiant·es sur 10** témoigne de la présence de **nuisibles** dans son logement (cafard, rat, ...)



Ce manque structurel de confort mène à un constat alarmant : 20 % des étudiant·es attribuent une note inférieure à 5/10 à la qualité de leur logement, illustrant **l'indignité des conditions d'habitat auxquelles une partie croissante de la jeunesse est soumise.**



1 ÉTUDIANT·E/10

TÉMOIGNE DE LA PRÉSENCE DE NUISIBLES DANS SON LOGEMENT (CAFARD, RAT, ...)

“ Ça fait 2 ans que mon frigo est cassé, le paumeau de douche également, toutes les canalisations se bouchent tout les 2 jours et que certaines lumières ne fonctionnent pas et le propriétaire n'a jamais rien fait ”

“ Le Crous faut aller les voir 5 fois ! À un moment tu abandonnes et tu répares la fuite au scotch ”

“ J'ai passé toute cette année scolaire dans un logement rempli de cafards et au d'août j'ai pris la décision de partir. Je n'arrive même pas à cuisiner. ”



20 % DES ÉTUDIANT·ES ATTRIBUENT UNE NOTE INFÉRIEURE À 5/10 À LA QUALITÉ DE LEUR LOGEMENT

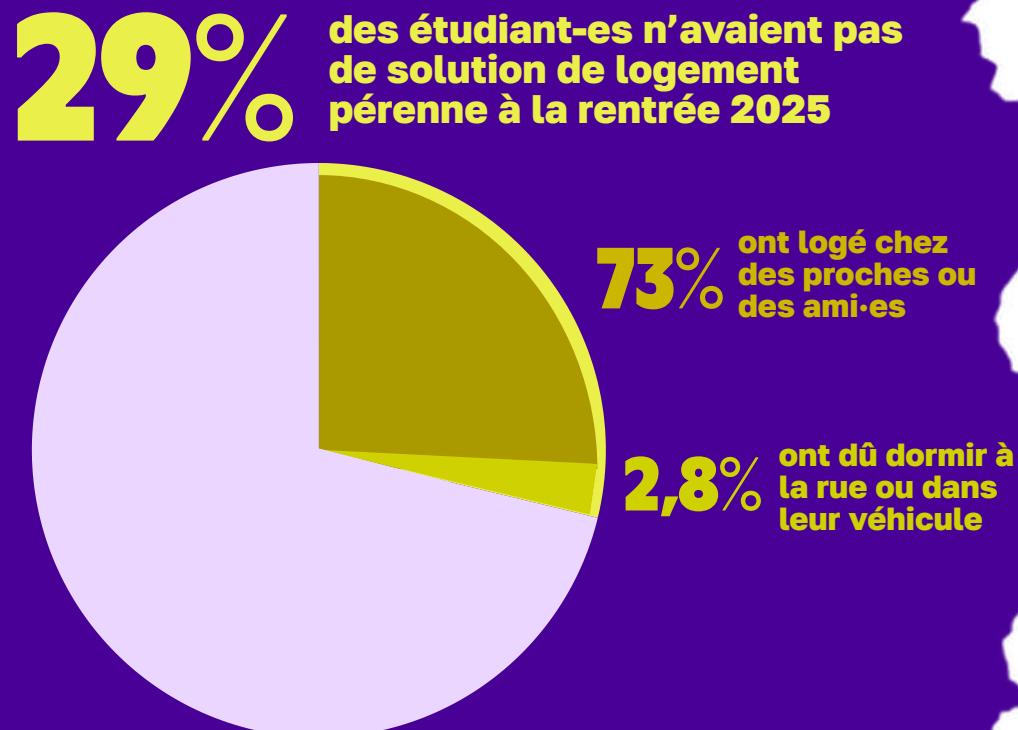
TÉMOIGNAGES

“ Problème d'isolation, l'hiver l'appartement devient très humide et tous les murs extérieurs moisissent. Je pense que toute l'isolation est à refaire. ”

“ Ca fait trois ans on a le même problème et à part nous dire de peindre pour la moisissure rien n'a été fait ”

L'INCERTITUDE AU QUOTIDIEN : LA RÉALITÉ DE L'ABSENCE DE LOGEMENT FIXE

Une autre dimension critique du mal-logement réside dans l'instabilité résidentielle et l'incertitude chronique de disposer d'un toit. Comme explicité précédemment, **29 % des étudiant·es se sont retrouvé·es sans logement fixe lors de la rentrée 2025**. Cette situation a conduit 2,8 % d'entre eux à dormir dans la rue ou dans leur véhicule. La majorité (73 %) a dû s'en remettre à la solidarité de l'entourage, en logeant chez des proches ou des ami·es dans des conditions souvent précaires.



Le caractère éprouvant de cette errance est souligné par les témoignages recueillis, qui mettent en lumière **l'impact direct sur la scolarité et la santé mentale** :

“ J'ai pas été à la fac le 1er mois de la rentrée”

“ Hébergement chez des ami.e.s / connaissances, dure généralement **quelques jours** avant de devoir trouver un nouvel endroit car pas possible de m'héberger indéfiniment (leur propres difficultés financières, propriétaires qui refusent les invités, logement au CROUS donc interdit, etc...)”

Par moments j'ai eu besoin d'aller dans **d'autres villes** pour trouver quelqu'un qui acceptait de m'héberger ce qui a pu causer des **absences**

Quand je ne trouve personne j'essaye d'aller dans des **centres d'hébergement** mais il y a beaucoup trop de demandes pour le nombre de places, c'est compliqué d'y avoir accès, surtout **quand les cours empêchent d'arriver tôt**

En **dernier recours je dors dehors**, si possible abrité “

Il est important de noter que l'absence de logement stable n'est pas inhérente au seul début d'année universitaire ; elle peut perdurer plusieurs mois ou survenir brutalement en cours de cursus. En effet, **11 % des répondant·es ont perdu leur logement au cours de l'année**, principalement en raison de hausse de loyer et/ou des charges (42%), mais également à cause d'insalubrité (16 %). A noter que les **errances administratives et méconnaissance de ses droits** sont la raison de 14,5 % des pertes de logement. Ces méconnaissances sont plus fréquentes chez les **étudiant·es issus des classes populaires**, renforçant les inégalités dans les études. Ces ruptures de parcours résidentiel constituent des **traumatismes qui compromettent gravement les chances de réussite des étudiant·es les plus précaires**.

11% ONT PERDU LEUR LOGEMENT AU COURS DE L'ANNÉE

42%

en raison de hausse de
loyer et/ou des charges

16%

à cause d'insalubrité

14,5%

à cause d'errances
administratives et
méconnaissance de ses droits

(II) RESSOURCES FINANCIÈRES

**A – LE RECOURS AU SALARIAT ÉTUDIANT
POUR FINANCER SES ÉTUDES**

De nombreux étudiant·es sont aujourd'hui **constraint·es de se salarier pour subvenir à leurs besoins élémentaires**, alors même que la réussite universitaire exige une concentration et une disponibilité constantes. Ce recours à des emplois précaires – souvent des contrats courts ou des missions sur des plateformes telles qu'Uber – **plonge des milliers de jeunes dans une forte précarité**. Ces activités se caractérisent par une absence de protection sociale et de congés payés, ainsi que par des horaires décalés qui perturbent gravement le suivi des cours. Cette situation est **aggravée par l'exclusion des moins de 25 ans du bénéfice du RSA**, laissant les étudiant·es sans filet de sécurité.

Notre enquête souligne cette dépendance structurelle au soutien familial et l'omniprésence du salariat précaire comme stratégie de survie.



+15H
PAR SEMAINE

Plus alarmant encore, 7 % des étudiant·es travaillent plus de 15 heures par semaine,
soit l'équivalent d'un mi-temps.

Ce cumul, qui porte la charge de travail hebdomadaire à 40 ou 50 heures en incluant les cours, génère un épuisement physique et psychologique conduisant inévitablement à l'échec académique.

48%

travaillent spécifiquement pour financer leur logement

Les secteurs de la restauration (19 %), de la livraison, du baby-sitting (18%) et de l'intérim constituent les principaux gisements de ces emplois de subsistance, marquant **l'ancrage de la jeunesse étudiante dans les segments les plus instables** du marché du travail.

**BABY-SITTING, RESTAURATION
LIVRAISON**

INTÉRIM



65 %

Parmi étudiant·es travaillant à côté de leurs études, déclarent que leur travail ne suffit pas à payer leur logement et/ou leurs études.

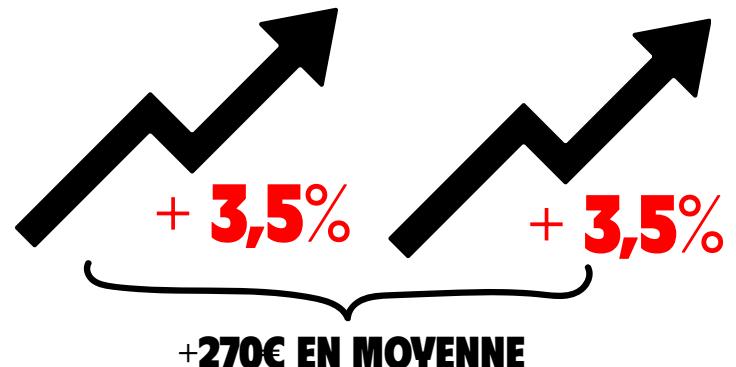
B– INEFFICACITÉ DES AIDES ACTUELLES

NON REVALORISATION DES APL

Depuis deux ans, les Crous votent annuellement en Conseil d'administration l'augmentation des loyers et des charges des résident·es en cité universitaire. Ces hausses représentent un coût supplémentaire de plus d'une centaine d'euros par an, contribuant ainsi massivement à la précarisation des étudiant·es. Si, jusqu'à présent, cette pression financière était partiellement compensée par la revalorisation trimestrielle des Aides Personnalisées au Logement (APL) indexée sur l'Indice de Référence des Loyers (IRL), le gouvernement a annoncé la fin de ce mécanisme pour l'année 2026. **Cette non-revalorisation se traduira par une perte de pouvoir d'achat moyenne de 48 € par an, pouvant atteindre jusqu'à 144 € pour certain·es résident·es.**

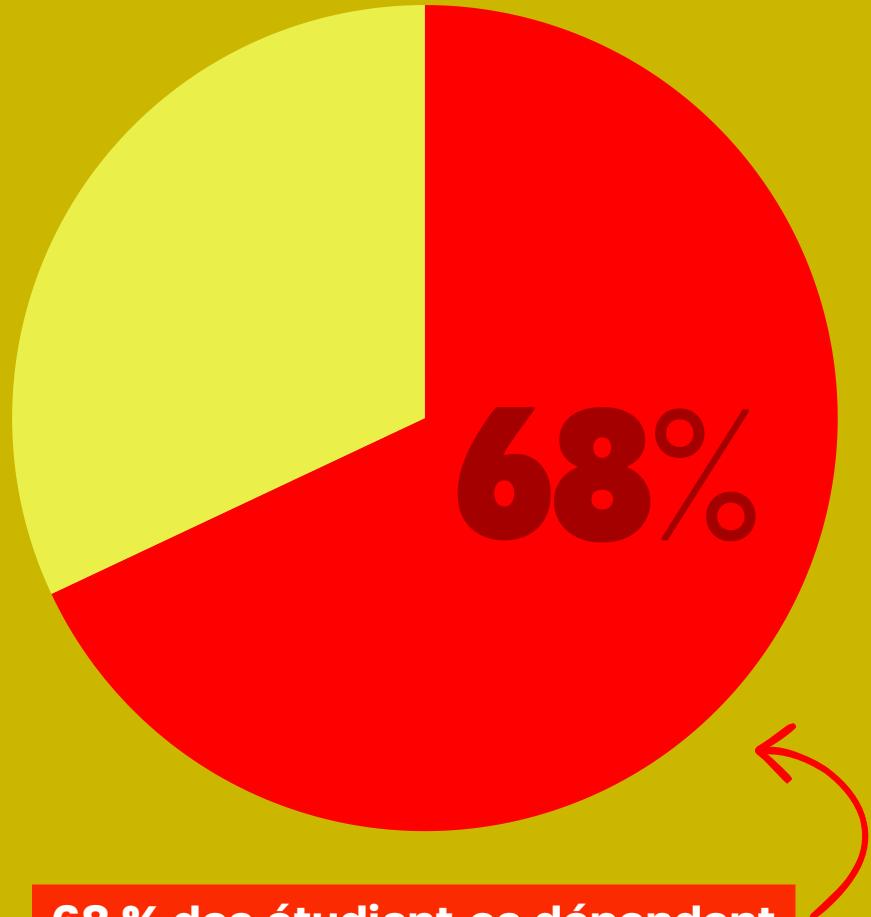
Cette mesure impactera l'ensemble de la population étudiante et ne fera qu'aggraver une précarité déjà structurelle. Pour preuve, **68 % des étudiant·es dépendent des APL pour financer leur logement, le montant de l'aide se situant entre 100 € et 200 € pour 40 % d'entre eux.** La fin de l'indexation des APL s'applique sans qu'aucun gel des loyers ne soit parallèlement imposé : une décision qui permet aux propriétaires de continuer à s'enrichir sur le dos des plus précaires tout en permettant au gouvernement de se désengager de ses responsabilités vis-à-vis des étudiant·es.

AUGMENTATION DES LOYERS CROUS



NON REVALORISATION DES APL





SUPPRESSION RACISTE DES APL

À terme, cette orientation s'inscrit dans la continuité de la politique présidentielle, qui fragilise la jeunesse par la mise en place de mesures d'austérité doublées d'une idéologie discriminatoire. En effet, le projet de loi de finances présenté par le gouvernement contient non seulement le gel des APL, mais prévoit également leur **suppression totale pour les étudiant·es internationaux non boursier·es**. Cette mesure, **foncièrement raciste**, confirme une dérive vers une gestion des aides sociales fondée sur la « préférence nationale ». Bien que cette logique ne soit pas nouvelle et soit déjà imbriquée dans le système d'aide actuel, elle atteint aujourd'hui un stade de violence institutionnelle inédit.

C'est à cet égard que l'Union Etudiante a soutenu une pétition contre la suppression des APL pour les étudiant·es étranger·ères qui a réuni **plus de 62 300 signatures** et qui a permis d'alerter largement sur le territoire des milliers d'étudiant·es et de se mobiliser largement.

Non à la suppression des APL pour les étudiant·es étranger·es !



62 345
Signatures vérifiées

Signer la pétition

Prénom _____

Nom de famille _____

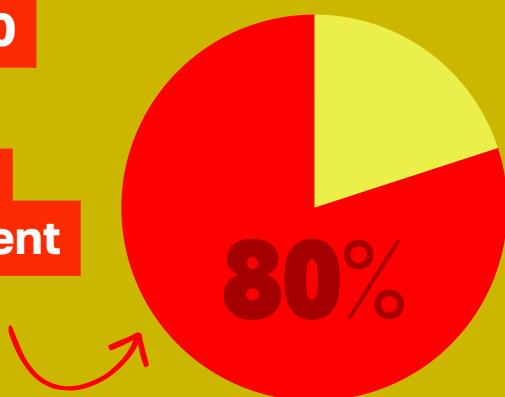
E-mail _____

Page 27

LA PRÉFÉRENCE NATIONALE DANS L'ATTRIBUTION DES AIDES

La préférence nationale, consacrée par la loi ORE (2018) et ses décrets associés, entraîne une **exclusion systématique des étudiant·es étranger·es des bourses sur critères sociaux**, à l'exception de très rares bourses d'excellence. Cette politique instaure une différenciation marquée entre les étudiant·es internationaux européens et non européens, contribuant ainsi à une véritable racialisation de la précarité : 80 % des 420 000 étudiant·es internationaux (Campus France, 2024) se retrouvent privés de droits. Cette population est **particulièrement exposée à la précarité car il lui est difficile de s'appuyer sur une aide familiale, tandis que les difficultés administratives liées au renouvellement des titres de séjour empêchent souvent l'accès aux dispositifs de solidarité.**

80 % des 420 000 étudiant·es internationaux (Campus France, 2024) se retrouvent privés de droits.



Dans les logements CROUS, cette logique ségrégative se manifeste concrètement par le regroupement des étudiant·es internationaux hors Europe dans les mêmes bâtiments et couloirs, les isolant de fait des autres résident·es et renforçant leur exclusion sociale.

Parallèlement, les **commissions sociales présentent des biais discriminatoires, demandant systématiquement l'origine nationale des demandeurs d'aide ponctuelle**. Ces aides ne sont d'ailleurs que des béquilles provisoires qui ne résolvent pas le problème structurel de la précarité, alors que de nombreux étudiant·es ont fait face cette année à de graves blocages administratifs que les organisations locales ont dû gérer en urgence. Actuellement, pour obtenir un versement, les critères restent rigides (certificat de scolarité, RIB, déclaration sur l'honneur), s'inscrivant dans une logique d'immigration choisie renforcée par la loi Asile et Immigration qui met en danger les parcours de ces étudiant·es. Enfin, beaucoup sont la **cible d'arnaques au logement** car ils doivent louer un appartement avant leur arrivée sur le territoire ; c'est pourquoi des syndicats locaux comme la CSTE à Mulhouse se mobilisent pour organiser des visites d'appartements à leur place afin de prévenir ces abus et sécuriser leur installation.

CONCLUSION

Le constat est clair, il est pire encore que les années précédentes : **être étudiant-e dans la France de Macron c'est synonyme de précarité, de privation et d'attaques sociales et racistes.**

Nous avons la réalité de terrain, la certitude que les politiques libérales et racistes d'Emmanuel Macron condamne la jeunesse, maintenant nous avons les chiffres :

1/3

étudiant·es a un reste à vivre inférieur à 50 euros pour assurer ses frais de santé, de scolarité, de loisirs et les éventuels imprévus

90%

des étudiant·es estiment avoir vécu des périodes de détresse psychologique

29%

des étudiant·es n'avaient pas de solution de logement pérenne à la rentrée 2025

Qui aurait-pu prédire ? A vrai dire, à peu près tout le monde en voyant la politique menée par Emmanuel Macron et ses prédécesseurs qui ont pavé la voie à la libéralisation de l'enseignement supérieur et à la précarisation de la jeunesse : des **bourses toujours calculées sur le revenu des parents, qui n'augmentent pas tandis que les frais d'inscription, que la CVEC augmentent, que le gouvernement annonce la non-revalorisation des APL, leur suppression pour les étudiant·es internationaux-ales, couplé aux frais différenciés avec Bienvenue en France.**

Une chose est sûre, personne ne peut et ne doit ignorer la précarité étudiante, et surtout pas Emmanuel Macron et ses sbires libéraux et réactionnaires. Une chose est sûre, en 2026 l'Union Étudiante sera effectivement présente pour le rappeler et fait de la lutte et de la mobilisation son mot d'ordre pour 2026.

L'Union Etudiante exige d'Emmanuel Macron qu'il prenne de nouvelles résolutions pour 2026, à l'inverse de ces déclarations lors de ses vœux : **la jeunesse ne sera ni chair à patrons ni chair à canon.**

VOICI LES PROPOSITIONS DE L'UNION ÉTUDIANTE, POUR LES NOUVELLES RÉSOLUTIONS D'EMMANUEL MACRON POUR 2026 :

- Mettre en place un **revenu d'autonomie universel à 1288 €** pour l'ensemble des étudiant·es détaché·es du foyer fiscal de leurs parents afin qu'aucun·e étudiant·e ne vivent sous le seuil de pauvreté et/ou ne soit contraint·es de travailler alors que le salariat étudiant est la première cause d'échec à l'université.
- Mettre en place des **droits effectifs au logement, à la santé, aux transports, aux loisirs**. Une attention particulière doit être portée aux étudiant·es de **territoires ultra-marins**, qui font encore les frais de politiques coloniales de la part des gouvernements successifs et ne bénéficient pas d'une égalité en tout droit.
- **Intégrer les étudiant·es étranger·es** aux politiques de mis·es en protection sociale sans différence de traitement avec les étudiant·es français·es, que ce soit concernant l'accès à un revenu d'autonomie (ou aux bourses d'ici-là), à un logement ou encore concernant démarches administratives
- **5 milliards pour la rénovation thermique** des bâtiments (passoires et bouilloires thermiques)

VOICI LES PROPOSITIONS DE L'UNION ÉTUDIANTE, POUR LES NOUVELLES RÉSOLUTIONS D'EMMANUEL MACRON POUR 2026 :

- **80 000 logements par an** pour atteindre 650 000 logements supplémentaires en 2035.
- La création de **150 000 places en licence et en master**, ainsi que l'abrogation des plateformes MonMaster et Parcoursup.
- Un plan d'investissement de **8 milliards d'euros** pour l'enseignement supérieur et la recherche, accompagné d'un plan pluriannuel de recrutement de personnels titulaires.
- Une université totalement gratuite : **sans CVEC, sans frais d'inscription, sans frais différenciés.**



**Union
étudiante**
S'organiser | Lutter | Sémanciper